



Les membres du Comité Consultatif Constitutionnel -chargé de synthétiser les avant-projets de constitution pour la IV^e république (il y a eu 300 propositions de constitution soumises)-, ont remis le projet final, à soumettre à referendum, le 17 novembre 2010, au Président Andry Rajoelina. C'était ce matin du 24 novembre 2020, au palais d'Etat d'Ambohitsorohitra.



Me Florent Rakotoarisoa, au micro, expliquant au Président Andry Rajoelina les grandes lignes du projet de Constitution à soumettre à référendum, le 17 novembre 2010

Selon le président du CCC, Florent Rakotoarisoa, un seul texte sera soumis aux citoyens malgaches. Les principes et grandes idées seront maintenus, surtout les valeurs ancestrales malgaches (« Soatoavina » et « Fihavanana ») mais il y aura de très grands changements. Voici, pêle-mêle, les grandes lignes qu'il faut connaître dès à présent.



PHOTO POUR ENTENDRE LE PRÉSIDENT DE LA COCEN



Le Président de la COCEN